

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 21 février 2013

CG 13/2^{ème}/VII-04

L'an deux mille treize, le 20 février, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

POLITIQUE DE VALORISATION DE L'ITINERANCE

Le 13 mars 2012, notre Assemblée Départementale approuvait le Schéma de Développement Touristique fixant le cap de notre nouvelle politique et actant un **nouveau plan de soutien** pour les prochaines années ,articulé autour de **deux objectifs** :

- **conforter et valoriser** l'existant,
- amplifier la **mise en réseau** des acteurs du tourisme autour de l'Agence de Développement Touristique.

Parmi les axes prioritaires de valorisation touristique figurent la qualification et la promotion du thème de l'itinérance :

- fluviale,
- cyclotouriste,
- pédestre,
- équestre.

Lors du Budget Primitif, je vous avais proposé un plan d'actions pour lequel un bilan des actions engagées et à venir peut être dressé.

I - ITINERANCE FLUVIALE

Le Canal des Deux Mers

Je vous proposais lors du Budget Primitif de poursuivre la politique liée à la navigation sur le Canal des Deux Mers :

- en accompagnant le projet de **la boucle du Tarn** : en 2012, une action a été programmée permettant de dégager les perrés à l'embouchure du Canal et visant à améliorer les abords du Tarn. Cette opération permet ainsi d'améliorer les abords du Tarn à Montauban et une navigation vers Corbarieu (12 kilomètres),

- en 2012, une réflexion a été menée concernant la valorisation patrimoniale et touristique, en lien avec les collectivités notamment en vue de la création de services dans les **maisons éclésières**,

- Un soutien particulier est apporté aux **haltes nautiques** le long du canal en cohérence avec le plan Canal de la Région Midi-Pyrénées.

- Enfin, en 2012, le Conseil Général a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une étude relative à la valorisation de la **Pente d'Eau de Montech**, en accompagnement du projet de VNF de remettre en service les motrices de cet ouvrage unique au monde. Je serai prochainement amené à vous proposer un projet d'aménagement du site touristique de Montech.

II – L'ITINERANCE DOUCE

Les vélos route et voies vertes, la randonnée, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et les GRP, les activités de pleine nature, sont autant d'atouts dont dispose le département pour se positionner en tant que destination **de randonnées**.

La Vélo Voie Verte et la Vélo Route

Il s'agit de la poursuite de notre politique dans le domaine cyclable visant à faire de la Vélo Voie Verte le long du canal la **colonne vertébrale de l'offre itinérante** et un pôle de rayonnement touristique comme il en sera de même ultérieurement de l'axe vélo-route Montauban/St Antonin Noble Val/Laguépie.

En 2012, le dernier volet de la signalisation de la Vélo Voie Verte a été engagé : des boucles **avec itinéraires complémentaires** vélo et des liaisons vers des sites et villages ont été créées, en liaison avec les collectivités locales concernées et la fédération départementale de cyclotourisme, afin de permettre plus accessible les

territoires autour de la voie verte du Canal. Les panneaux de jonction seront en service pour la saison 2013.

J'ai d'ailleurs demandé aux services de l'Agence de Développement Touristique, d'étudier un programme de réhabilitation des **maisons éclusières**, en lien avec Voies Navigables de France (VNF) et avec les collectivités locales. L'objectif étant de développer des activités et des services touristiques, nécessaires au développement de la fréquentation et des retombées économiques qui y sont associées.

Parallèlement en 2013, l'ADT poursuivra ces actions de valorisation de la Vélo Voie Verte et des territoires de son périmètre en :

- accompagnant les prestataires dans une labellisation "accueil vélo" afin de qualifier les services aux usagers cyclotouristes et de créer une "chaîne de prestations touristiques" cohérente le long de l'axe,

- sensibilisant les collectivités locales traversées au développement d'aménagements complémentaires (points d'eau, toilettes, aires de pique-nique), mais également au développement d'itinéraires cyclables connexes à la voie verte,

- poursuivant les actions de promotion des séjours vélo auprès d'un public de proximité (Toulouse et Bordeaux), mais également national et européen à travers des actions auprès de la presse. Des accueils de journalistes étrangers et de tour-opérateurs seront à nouveau organisés en mars, dans le cadre des Rendez-vous France (accueil de tours-opérateurs internationaux),

- enfin, l'ADT s'attachera à mener une observation de l'évolution des flux sur l'axe vélo voie verte et assurer une veille permanente des modes de consommation.

Le Tarn et Garonne se doit d'inscrire ce projet dans le cadre de la politique nationale du cyclotourisme France Vélo Tourisme, mise en place par le Ministère du Tourisme. Cette politique prévoit de développer de **grands axes cyclables d'envergure européenne**, au rang desquels doit figurer à terme la Vélo voie verte du Canal des 2 Mers, qui relie Sète à Bordeaux, mais fait également la jonction avec 3 eurovélos (la vélo route de la Côte Atlantique, la vélo route des pèlerins et la vélo route de la Méditerranée).

Dans cette perspective, et afin d'engager une concertation et une coordination des actions de valorisation de cet axe avec les partenaires que sont les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux concernés par l'axe cyclable, j'ai souhaité que notre département prenne l'initiative de réunir tous ces partenaires lors d'un Comité d'Itinéraire préliminaire le 26 novembre 2012, qui préfigure la mise en place d'un **Comité d'Itinéraire**. Cette organisation s'inscrit dans les préconisations du Ministère du Tourisme et de l'Association des Régions et Départements cyclables, à laquelle adhère le Conseil Général. Je vous propose de positionner notre département en tant que **chef de file** de ce projet, en lien avec le Ministère du Tourisme, et d'en confier l'animation à notre Agence de Développement Touristique.

Randonnée Pédestre

Dans le cadre de la programmation du Schéma Départemental d'Organisation Touristique, un projet d'édition d'un topo-guide départemental présentant une sélection de 50 sentiers balisés et entretenus du Tarn-et-Garonne a été approuvé lors du BP 2012.

Ce travail est engagé avec le concours du Comité Départemental de Randonnée Pédestre avec lequel une convention a été signée, conformément à notre engagement lors du BP 2012.

En 2012, le programme de travail confié à l'ADT et au CDRP a permis :

- **d'actualiser les données des itinéraires** sélectionnés dans le Système d'Information Généralisé Départemental, afin d'assurer la protection des sentiers en veillant sur leur inscription au PDIPR,

- **de sélectionner et labelliser** 23 sentiers avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre chargé de la validation des itinéraires et du balisage permettant ainsi la labellisation de ces sentiers selon la charte officielle de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. En 2013, des itinéraires complémentaires seront étudiés dans le but d'éditer, en 2014, **un topo-guide** incluant 50 itinéraires labellisés,

- **de promouvoir ces itinéraires** auprès du public des randonneurs et du grand public dans un espace qui fera partie intégrante du site internet de l'Agence de Développement Touristique,

- **d'animer des réunions** avec les référents randonnée des territoires dans le but d'améliorer la qualité, le balisage et la valorisation de ces itinéraires.

- de préparer le **volet « signalisation »** des itinéraires labellisés : une charte de signalisation a été proposée et la réalisation des panneaux en bois est au programme des investissements de 2013.

Parallèlement à ce travail, le Conseil Général a été amené à soutenir le projet de sentier de **Grande Randonnée Conques-Toulouse**, qui traverse notre territoire dans la partie de la Vallée de l'Aveyron.

Boucle équestre du Sud-Quercy

En matière d'itinérance, le département possède également des atouts en matière de **tourisme équestre**. En 2012, nous avons acté l'aménagement et la valorisation de la **Boucle Equestre du Sud-Quercy**, qui a été mise en service comme prévu au début de la saison touristique 2012.

Le volet signalisation touristique reste à compléter en 2013.

Ce travail a été mené par le service de l'environnement et l'ADT, en collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Equestre.

D'autres itinéraires sont à l'étude afin de constituer un maillage départemental permettant une pratique de l'itinérance équestre.

Je vous demanderais de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Approuve le bilan des actions engagées et à venir concernant les axes de valorisation de l'itinérance tels que présentés :

Itinérance fluviale

Le canal des Deux Mers

Poursuite de la politique liée à la navigation

Itinérance douce

Vélo voie verte et vélo route

Poursuite de la valorisation de la politique départementale dans le domaine cyclable dans la perspective du développement de grands axes cyclables d'envergure européenne ;

Décide, à cet effet, de positionner le département de Tarn-et-Garonne en tant que chef de file du Comité d'Itinéraire préconisé par le Ministre du Tourisme et l'Association des Régions et Départements cyclables ;

Précise que l'animation de ce projet sera confiée à l'Agence de Développement

Touristique ;

Randonnée pédestre

Prend acte du bilan 2012 ;

Réalisation des panneaux en bois en 2013 ;

Boucle équestre

Poursuite du volet signalisation touristique.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,